

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

**SÉANCE ORDINAIRE DU 17 novembre 2014**

L'an deux mille quatorze, le 17 novembre à 19h00, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 50 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**: ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, BARTHE Raymonde, BEZERRA Gérard, FERNANDEZ Xavier, DUFOUR Philippe, BATMALE Patrick remplacé par son suppléant SAINT-MARTIN Joël, BELLOT Daniel, BOISON Maurice, BOUE Henri remplacé par sa suppléante PUJOS Sophie, COLAS Thierry remplacé par son suppléant LABATUT Charles, DIVO Christian, DUBOS Patrick, DULONG Pierre remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU DE BAZIGNAN, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, MARTIN Jean, MAURY Jacques, MESTE Michel, SAINT-MEZARD Guy, TOUHE-RUMEAU Christian, BEYRIES Philippe, CAPERAN Paul, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, DELPECH Hélène, GALLARDO Bernard, GARCIA Marie-Paule, LABEYRIE Nicolas, LAURENT Cécile, MARCHAL Rose-Marie, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise, MONDIN-SEAILLES Christiane, MONTANE-SEAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel, OUADDANE Atika, PINSON Alain, SACRE Thierry, SONNINO Marie, TRAMONT Jean, TURRO Frédérique, VAN ZUMMEREN Roël,

**ABSENTS EXCUSÉS**: MELIET Nicolas, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BARRERE Etienne, DUPOUY Francis, LABATUT Michel, BOLZACCHINI Laurent,

**ABSENTS** :

**PROCURATIONS** : Laurent BOLZACCHINI a donné procuration à Cécile LAURENT et Nicolas MELIET a donné procuration à Patricia ESPERON,

**SECRETAIRE** : Jean TRAMONT.

**OBJET : INSTALLATION D'UN CONSEILLER COMMUNAUTAIRE ET ELECTION D'UN MEMBRE DU BUREAU NON VICE-PRESIDENT**

Monsieur le Président expose que suite aux élections municipales partielles du 14 septembre 2014, il convient :

- **DE REINSTALLER** Monsieur Jacques MAURY, réélu Maire de la commune de Beaumont suite aux élections municipales du 14 septembre 2014, en qualité de Conseiller Communautaire titulaire ;
- **DE DIRE** que Madame Annie DHAINAUT, nouvellement élue 1<sup>ère</sup> adjointe de cette même commune, sera Conseillère Communautaire suppléante.

Vu les délibérations du Conseil Communautaire portant respectivement fixation du nombre des vice-présidents à huit et le nombre des membres du bureau non vice-présidents à dix-huit, et, proclamation des conseillers communautaires élus membres du bureau. Monsieur le Président propose de reconduire Monsieur Jacques MAURY dans ses fonctions de 15<sup>ème</sup> membre du bureau.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :**

**OUÏ** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

**REINSTALLE** Monsieur Jacques MAURY, réélu Maire de la commune de Beaumont suite aux élections municipales du 14 septembre 2014, en qualité de Conseiller Communautaire titulaire ;

**DIT** que Madame Annie DHAINAUT, nouvellement élue 1<sup>ère</sup> adjointe de cette même commune, sera Conseillère Communautaire suppléante.

**DIT** que Monsieur Jacques MAURY est reconduit dans ses fonctions de 15<sup>ème</sup> membre du Bureau.

Pour extrait conforme le 18 novembre 2014.

Le Président de la Communauté  
de Communes de la Ténarèze,  
Maire de Condom,

Gérard DUBRAC